

Le réseau maritime du Québec : Une force d'action bien ancrée à Rimouski qui rayonne dans le monde

L'économie maritime tient aujourd'hui la deuxième place dans le monde, après l'agroalimentaire, en valeur ajoutée. En additionnant l'ensemble des activités liées à la mer, on trouve en effet un chiffre de l'ordre de 2 000 milliards de dollars canadiens (Desclèves, 2013). L'économie maritime recouvre des secteurs fort divers, tels que :

- l'exploitation de pétrole et de gaz *offshore*;
- le transport maritime;
- les activités portuaires;
- la pêche et l'aquaculture;
- les infrastructures maritimes;
- la construction et la réparation navale;
- la sécurité maritime;
- la logistique intermodale;
- le tourisme;
- la recherche;
- la météorologie.

Au Canada, les activités qui dépendent de l'océan sont d'une contribution essentielle à l'économie du pays. Les océans qui bordent le Canada le définissent et subviennent à plusieurs besoins de la population. Aujourd'hui, les activités plus traditionnelles (pêche et transformation) côtoient des activités telles que les biotechnologies, le transport maritime, la construction navale et l'exploration pétrolière et gazière.

De plus, il est désormais reconnu que l'économie maritime ne se limite pas aux acteurs qui disposent d'un accès immédiat aux mers et aux océans, mais concerne également les régions éloignées des côtes et des ports, et ce, notamment lorsqu'il est question de la production d'équipements, de la logistique ainsi que de la recherche et développement.

L'économie bleue

Les initiatives de « l'économie bleue » sont basées sur une conviction légitime que les mers, les côtes et les océans peuvent jouer un rôle déterminant dans les solutions aux nombreux défis de l'économie mondiale. L'économie bleue ou économie maritime inclut différentes activités sectorielles. On y retrouve aussi différentes activités en émergence dont les biotechnologies marines ou « biotechnologies bleues » lesquelles présentent un fort potentiel de développement¹.

¹ Ecorys Consulting Group. Blue Growth- Scenarios and drivers for Sustainable Growth from the Oceans, Seas and CoastsThird Interim Final Report, Mars 2012.

La "croissance bleue" ou « blue growth » correspond à tout le potentiel de développement économique qui se trouve dans les océans et les régions côtières. Certaines activités sont très anciennes comme la pêche et la construction navale, et d'autres activités sont en développement, comme les énergies renouvelables ou les biotechnologies marines. Il s'agit là d'un incroyable gisement d'innovations, d'emplois et de croissance.

L'économie maritime est porteuse d'un potentiel important en terme d'alternative aux enjeux logistiques, énergétiques, alimentaires et même médicaux. Ces secteurs sont au cœur de nombreuses initiatives dont le centre de coordination est à Rimouski, où l'on retrouve université, centres de recherche spécialisés et entreprises impliquées dans le secteur.

L'économie bleue dans le monde

Des études approfondies de ces différents secteurs d'activité permettent de constater que la mer a été, et est toujours, un facteur de croissance pour plusieurs nations. Citons l'exemple de la Chine qui, bordée par 18 000 km de côtes et comptant sur la présence de plusieurs ports de calibres mondiaux, affichait une croissance annuelle du PIB entre 7,8 % et 10,4 % de 2009 à 2012 ([Banque mondiale, 2013](#)). Considérant que les deux tiers de la population mondiale habitent les régions côtières, il y a fort à parier que l'économie maritime constituera un élément clé de la croissance économique mondiale au cours des prochaines années.

L'Union européenne est au cœur de la naissance du concept de croissance bleue. Le littoral européen est sept fois plus long que celui des États-Unis et regroupe la moitié de la population de l'UE. Selon Desclèves (2013b), plus de 5% du PIB de l'Europe, sans même compter la part des matières premières comme les hydrocarbures ou le poisson, est assuré par les industries et services liés à la mer.

Dans le 7^e programme cadre de recherche communautaire ([UE, 2010](#)), une intégration interdisciplinaire a été mise en œuvre pour la recherche marine et maritime, au moyen d'appels à propositions trans-thématiques. Ces appels à propositions, lancés sous le thème de « l'Océan du futur », ont permis de financer une vingtaine de projets, pour un budget total de 180 millions d'euros (250 millions de dollars canadiens) (Saab, 2013).

Un effort supplémentaire sera effectué afin de renforcer les partenariats avec les entreprises privées alors que les résultats de la recherche seront davantage disséminés vers les acteurs publics, les entreprises privées et le grand public (Saab, 2013).

Aux États-Unis, un emploi sur six est attribuable à l'économie maritime (2,8 millions d'emplois). En 2010, 258 milliards de dollars U.S. étaient générés grâce à cette économie ([National Ocean Council, 2013](#); [NOAA, 2012](#)).

En avril 2013, le gouvernement fédéral américain lançait le *National Ocean Policy Implementation Plan* ([National Ocean Council, 2013](#)). Ce plan optimise la coopération des agences fédérales dans le but de réduire les doublons et les lenteurs administratives et d'utiliser

plus efficacement l'argent des contribuables. Le plan vise à améliorer les prévisions des conditions océaniques, à partager les données, à soutenir la planification régionale marine et à simplifier les processus d'autorisation fédérale pour les activités économiques liées aux océans.

Le modèle d'innovation de notre réseau maritime

Depuis les années '90, la volonté de plusieurs nations de se tourner vers une économie du savoir a amené les décideurs à s'interroger sur les conditions nécessaires à l'émergence d'idées nouvelles sur leur territoire respectif. Les politiques de développement associant le gouvernement, les institutions académiques et les entreprises ont commencé à voir le jour et l'évidence voulant que l'innovation se nourrisse de la complémentarité des secteurs, des entreprises et des fonctions a graduellement été assimilée, permettant alors d'instaurer une vision de l'innovation décloisonnée qui intègre l'ensemble des acteurs et des parties prenantes internes et externes à l'entreprise. Cette approche systémique de l'innovation mettait ainsi l'accent sur les interactions entre les institutions et s'intéressait particulièrement à la création du savoir, à sa diffusion et à son application.

C'est ainsi que le concept de chaîne d'innovation, qui se distingue de celui de processus d'innovation par la présence de dispositifs de diffusion et d'organisation de l'innovation, a vu le jour. La chaîne d'innovation peut être considérée comme un nouveau modèle économique fondé sur la proximité relationnelle et le développement d'alliances stratégiques. Le concept de chaîne d'innovation a évolué au gré des stratégies gouvernementales, notamment celles favorisant la création des pôles de compétences² régionaux. L'application de ces stratégies gouvernementales a permis de constater qu'une action pérenne dans le but de soutenir l'innovation ne pouvait se faire sans la présence d'un ensemble de dispositifs³ adaptés. Ces dispositifs d'innovation ont pour objectif de créer les conditions propices au développement d'une économie du savoir et reposent sur le partage des connaissances, la polarisation territoriale, la création d'une synergie et le renforcement de la communication inter-organisationnelle.

C'est dans cet esprit que le pôle maritime a été développé à Rimouski. La place enviable que notre pôle occupe actuellement dans le domaine maritime est non seulement due à la proximité de la mer, mais aussi à la présence d'institutions, de centres de recherche et d'infrastructures d'importance. En effet, le Bas-Saint-Laurent s'est imposé au fil des ans comme la technopole maritime en raison de la concentration des écoles, instituts et laboratoires dédiés aux sciences et techniques maritimes qu'on y trouve.

Au Bas-Saint-Laurent, le développement des infrastructures maritimes a été entamé au tournant du 19^e siècle dans la région de Rimouski. En effet, la construction d'un premier quai (1850), l'installation d'un maréomètre (1894), l'implantation d'une station de pilotage par le Ministère

² Pôles de compétences : terme générique duquel s'inspirent, entre autres, les créneaux d'excellence (Québec), les pôles de compétitivité (France) et *clusters* dans les pays anglo-saxons.

³ Les dispositifs sont décrits dans la section intitulée "Les dispositifs d'appui à l'innovation".

de la Marine (1906) et la construction d'un phare (1909), vinrent consolider la vocation maritime de la région. Puis, une série d'institutions publiques virent le jour. En 1944, l'Institut Maritime du Québec fut créé et en 1987, l'Institut Maurice-Lamontagne, un des douze centres de recherche de Pêches et Océans Canada, est implanté à Mont-Joli, à quelques kilomètres de Rimouski. Enfin, en 1999, la création de l'Institut des sciences de la mer de Rimouski (ISMER) a permis de regrouper les chercheurs de l'UQAR et de l'Institut de recherche en océanographie.

Ces développements institutionnels furent appuyés, au cours des années 1998 à 2002, par l'avènement d'investissements du secteur public visant la promotion de l'innovation dans ces établissements et institutions de recherche et d'enseignement. En s'appuyant sur une concentration importante de chercheurs et sur la plus forte masse critique d'activités et d'institutions spécialisées dans le secteur maritime au Québec, la communauté a mis de l'avant une stratégie régionale de développement économique, la stratégie ACCORD. Cette stratégie favorise le regroupement et le réseautage de gens d'affaires et d'entrepreneurs d'une même région qui ont une vision commune de leur secteur d'activités, de leur potentiel, de leurs forces et de leurs faiblesses, et qui définissent une stratégie à long terme pour celui-ci.

Vision d'avenir pour notre pôle d'expertise

L'extraordinaire perspective de développement économique des technologies et biotechnologies marines s'explique par le fait que les océans et les mers contiennent une très grande biodiversité, une richesse unique et encore peu valorisée. Dans le monde, le Canada est le pays qui a le plus long littoral marin dont 13 000 km de côtes au Québec comportant un écosystème riche de ses ressources marines et un estuaire du Saint-Laurent unique. Les biotechnologies et technologies marines sont une nécessité incontournable du développement de l'économie canadienne. Le développement de ces activités soutenu historiquement par le gouvernement du Canada s'appuie sur le programme de soutien de Développement économique Canada pour le Québec (DECP) visant le développement de la PME en favorisant l'innovation, le transfert technologique et l'impact à court terme dans les entreprises.

À la lumière des activités en cours dans le secteur des sciences et technologies marines à l'échelle mondiale, il est primordial de bonifier les dispositifs d'appui à l'innovation afin de maintenir la place du Canada dans ces secteurs porteurs pour l'avenir. Les structures mises en place dans notre région permettent d'optimiser les synergies entre le secteur institutionnel et les entreprises permettant la mise en place de collaborations fructueuses débouchant sur des activités économiques concrètes au Canada et à l'étranger. À titre d'exemple, la collaboration établie entre l'Institut des Sciences de la Mer et le gouvernement argentin a permis la mise en place de contrats de vente d'équipements et de prestations de service impliquant des centres de recherche et des entreprises rimouskoises. Il est donc important de supporter financièrement l'ensemble des organismes et entreprises du secteur afin de remplir adéquatement les rôles d'animation, de réseautage, de recherche appliquée, de développement des affaires et de commercialisation dédiés. Il est également important de permettre le

maintien en région d'une expertise qui est mondialement reconnue et qui répond à certains enjeux que nous vivons dans l'ensemble de nos fleuves et océans. Il serait également opportun de reconsidérer les paramètres impliqués dans les processus de demande d'appui financier et crédits à la recherche et à l'innovation, tant pour les entreprises que pour les institutions afin de diminuer le poids induit par le financement/refinancement sur l'ensemble des organismes et entreprises du secteur. Notre pôle maritime permet de structurer les démarches d'innovation et de créer des synergies entre les différents acteurs concernés. Juxtaposée au système productif régional, notre approche devient un moteur de développement socio-économique de premier ordre.